PROCEDURES DE CHARGEMENT D'UN VEHICULE-CITERNE EN USINE DE PRODUCTION (Réf.: 4P)

Logo Société

22

2187

DIOXYDE DE **CARBONE** LIQUIDE REFRIGERE





PROTECTIONS











INTERDICTIONS





RESPECTER LA PROCEDURE PROPRE AU POSTE DE CHARGEMENT AINSI QUE LES CONSIGNES AFFICHEES DANS L'ARMOIRE DU VEHICULE-CITERNE

- Stationner le véhicule sur l'aire prévue à cet effet
- Arrêter le moteur du véhicule
- Mettre le frein de parking
- Positionner les cales de roues. Caler dans les deux sens de déplacement.
- Mesures préalables au chargement de la citerne du véhicule
- Vérifier l'absence de feu nu ou de travaux à proximité
 - Baliser la zone
- Prendre connaissance des consignes en cas d'accident. Repérer les équipements de secours et d'intervention
- Vérifier la présence d'un extincteur prêt à être utilisé
- Vérifier le code de danger et le n° ONU affichés le poste de chargement (ils doivent être identiques à ceux figurant sur les plaques orange du véhicule-citerne)
- Vérifier les circuits, les vannes et les équipements
- Brancher le flexible d'analyse du gaz résiduel dans la citerne du véhicule
- Raccordement
- Mettre les gants de protection cryogéniques et les autres EPI requis
- Préparer le flexible de chargement, vérifier son bon état ainsi que celui de ses raccords et joints
- Vérifier le bon état du raccord de remplissage et de son joint sur la citerne du véhicule
- du flexible
- Analyser le gaz résiduel dans la citerne du véhicule
- Mettre en froid la pompe en respectant le temps de mise en froid
- Chargement et Contrôles
- Ouvrir les vannes de transfert du produit et la vanne de trop plein sur la citerne du véhicule
- en cours de chargement
- Démarrer la pompe
- Surveiller en permanence le chargement (côté véhicule-citerne et côté stockage)
- Surveiller le niveau, la pression et l'absence de fuite. Ne pas dépasser la charge autorisée
- En cas de fuite ou d'incident, arrêter immédiatement le chargement, ne pas resserrer un raccord sous pression, se reporter aux consignes de sécurité en cas d'accident
- Arrêter la pompe
- Analyser le gaz dans la citerne du véhicule
- Fermer la vanne côté réservoir de stockage. Fermer la vanne côté citerne du véhicule
- Laisser évaporer le liquide contenu dans le flexible, par le circuit de remplissage par le haut
- Arrêt du chargement
- Purger le gaz résiduel, contenu dans le flexible.
- Dévisser le raccord du flexible côté citerne du véhicule
- Remettre en place le flexible, remettre en place son bouchon de protection
- Vérifier l'étanchéité des vannes sur le véhicule-citerne et sur le stockage
- Remettre le bouchon sur la sortie de la vanne de remplissage du véhicule-citerne
- Refermer le coffre de l'armoire cryogénique du véhicule

RANGER CONVENABLEMENT LES EQUIPEMENTS UTILISES

AVANT DE RANGER LES CALES DES ROUES ET DE MONTER DANS LA CABINE. VERIFIER LA FERMETURE DU COFFRE ARRIERE ET QUE TOUT EST EN ORDRE POUR LE DEPART DU VEHICULE

Contrôler sur la bascule la quantité chargée, lorsque demandé par l'usine de chargement

Document AFGC (Association Française des Gaz Comprimés): N° 04P Procédure Dioxyde de carbone Liquide Réfrigéré - Rév. 01 Date: 04/2011

CONSIGNES DE SECURITE EN CAS D'ACCIDENT AU CHARGEMENT (Réf. : 04C)

Logo Société

22

2187

DIOXYDE DE **CARBONE** LIQUIDE REFRIGERE





ATTENTION

H281 Contient un gaz réfrigéré ; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques

EIGA-As Asphyxiant à forte concentration

- Gaz toxique à plu de 3% dans l'atmosphère
- Risque de brûlure de la peau ou des yeux en cas de projection d'azote liquide. Risque de gelure en cas de contact important avec le gaz froid
- Risque de alissade sur le sol gelé
- Gaz froid plus lourd que l'air, peut s'écouler dans les points bas ou pénétrer dans les égouts.
- Gaz qui s'étale en nappe sur le sol et produit du brouillard au contact de l'air

PRECAUTIONS - INTERVENTIONS

P282 Porter des gants isolants contre le froid/un équipement de protection des yeux/du visage P336 + 315 Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter les zones Touchées. Consulter un médecin

PROTECTIONS INTERDICTIONS

Arrêter le chargement. Intervenir obligatoirement avec des protections individuelles Petite fuite ou ouverture d'une Avant de resserrer un raccord, faire chuter la pression. Ne jamais resserrer un raccord sous soupape sur le pression. Arrêter la fuite seulement si cela est possible et sans danger véhicule ou sur En cas d'ouverture d'une soupape du véhicule, faire chuter la pression l'installation Ne pas charger si la fuite ne peut être étanchée ou si la soupape ne se referme pas Arrêter le chargement. Prévenir le responsable du site. Le cas échéant, déclencher l'alarme Ne pas pénétrer sur les lieux d'accumulation de dioxyde de carbone Faire évacuer les zones d'accumulation de dioxyde de carbone. Baliser la zone de danger

CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT

- **Epandage** Arrêter la fuite seulement si cela est possible et sans danger En cas de danger pour les personnes ou l'environnement, appeler les pompiers

 - Si possible, protéger les égouts contre un déversement accidentel (obturateurs d'égouts)
 - Arrêter le chargement. Prévenir le responsable du site. Le cas échéant, déclencher l'alarme
- Suivre les instructions du site de chargement Incendie
 - N'intervenir que sur des petits feux n'impliquant pas le dioxyde de carbone Moyens d'extinction appropriés : eau, mousse, CO2, poudre ABC
 - Eau interdite sous forme de jet bâton. Eviter d'arroser les soupapes et les disques de rupture
 - En cas de brûlures, ne pas enlever les vêtements qui collent à la peau
- En cas de petites brûlures sur la peau ou de projection du produit froid dans les yeux, arroser Accident abondamment avec de l'eau (utiliser les sources d'eau disponibles : douche, rince œil, réserve **Premiers soins** d'eau à bord du véhicule). Consulter rapidement un médecin
 - En cas d'accident, appeler immédiatement les secours du site de chargement ou les pompiers, ou le SAMU

Secours à appeler



Secours: 112 Pompiers: 18 SAMU: **15** Hôpital:

Secours du site de chargement :

N° Urgence:

Document AFGC (Association Française des Gaz Comprimés): N° 04C Consignes Dioxyde de carbone Liquide Réfrigéré -Rév. 01Date: 04/2011